

suyvants vit renaitre les disputes entre le Chapitre et l'archevêque ou la couronne, mais aucune d'elles ne fut de longue durée.

Telle était au XIII^e siècle la puissance de l'Eglise de Lyon, que le pape Innocent IV, un de ses anciens membres, le même qui présida le premier concile général en 1245, ayant voulu y faire entrer quelques-uns de ses protégés, il lui fut répondu qu'on les jetterait à l'eau s'ils avaient l'audace de se présenter. Cette confiance et le pouvoir dont elle découlait n'empêchèrent pas le Chapitre de perdre devant le roi de France une cause qui lui suscitait depuis longtemps des querelles avec le peuple, quels que fussent les prétextes mis en avant par les Lyonnais pour satisfaire leur amour de l'indépendance. Les libertés, droits et franchises de la commune de Lyon, consentis par les archevêques précédents, Gérard, évêque d'Autun, et le pape Grégoire X, furent décidément confirmés par Philippe-le-Bel, l'an 1295. Les lettres données à cet effet portèrent pour la première fois que Lyon était de la dépendance du royaume. Elles furent comme la base sur laquelle s'appuya le droit de souveraineté des rois de France. En compensation, Philippe donna, douze ans plus tard, aux chanoines, la lettre célèbre sous le nom de Philippine, par laquelle il ordonna que tous leurs biens tant fiefs qu'arrière-fiefs, péages, leydes et autres droits fussent unis et tenus par eux à titre de comté de Lyon (1).

La succession non interrompue de guerres et de discussions que le Chapitre de Lyon avait eu à soutenir pendant près de deux cents ans, ne nous a pas permis de rapporter en leur place quelques-uns des faits les plus intéressants de son histoire; nous remonterons maintenant jusqu'au XII^e siècle pour leur donner une courte mention, puis nous continuerons à suivre l'ordre chronologique jusqu'à la fin du XVIII^e, époque où il cessa lui-même d'exister.

Ce fut l'an 1168 que le chanoine Olivier de Chavannes fonda l'Eglise de Fourvière. Cette fille de notre métropole ayant eu son histoire spéciale, nous nous bornerons à constater son origine. Soit que l'oratoire consacré à la Vierge, qui en fait partie aujourd'hui, existât déjà, soit qu'il ait été créé plus tard, il est certain

(1) Ménestrier, *Hist. Cons.*, p. 408.